

Décision

Générale

colonial

Décision n° 25-315-1923 Mutation.

n° 25-315-1923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 février 1923

Numéro JO

n° 315 du 28/02/1923

Date du numéro

28 février 1923

TEXTE INTÉGRAL

M. Lippimann Alphonse commis de 4e classe des services civils est chargé provisoirement des fonctions de receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, de conservateur de la propriété foncière et de curateur aux successions et biens vacants.